

## Recherches sociographiques



Monique LAFORTUNE, *Le roman québécois. Reflet d'une société*

Françoise Van Roey

Volume 27, numéro 3, 1986

Les cégeps vingt ans après

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056244ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056244ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Van Roey, F. (1986). Compte rendu de [Monique LAFORTUNE, *Le roman québécois. Reflet d'une société*]. *Recherches sociographiques*, 27(3), 535–538.  
<https://doi.org/10.7202/056244ar>

Monique LAFORTUNE, *Le roman québécois. Reflet d'une société*, Montréal, Mondia, 1985, 333p.

Voici un ouvrage que son auteur présente comme un manuel à l'usage des cégépiens. Ce genre d'écrit est plutôt rare, les professeurs de littérature de niveau collégial n'ayant guère l'habitude de faire travailler leurs étudiants avec un manuel de base. Celui-ci a pour objet la littérature québécoise, et plus précisément le roman. En avant-propos, Monique Lafortune définit clairement son objectif :

« Le présent ouvrage se veut une analyse et une synthèse du roman québécois depuis ses débuts. Il s'inspire d'une démarche qui relève de la sociologie de la littérature. Ce que j'ai d'abord voulu démontrer, c'est que le roman québécois n'est pas une production éthérée et vaporeuse mais qu'au contraire, il témoigne du contexte historique, idéologique, politique, moral et social dans lequel il s'inscrit, et rend compte des valeurs et des préoccupations des Québécois à des moments précis de leur histoire. L'évolution de la société québécoise se retrouve à travers l'évolution de son roman : telle est l'idée directrice de mon étude. »

L'ouvrage s'articule donc selon une triple perspective : historique, sociologique et littéraire. C'est la perspective historique qui en fournit l'ossature de base. Il s'agit moins ici de découper les périodes selon les épisodes historiques que selon l'idéologie dominante qui caractérise chaque époque. Cette méthode conduit l'auteur à séparer l'histoire du roman québécois en trois grandes périodes : l'idéologie de conservation, 1840-1930 ; les mutations, 1930-1960 ; l'époque moderne, 1960-1985. Comme chacune de ces périodes se caractérise par une diminution progressive de la fidélité du peuple québécois à ses origines catholiques et terriennes, c'est-à-dire de son attachement profond à ses racines, chacune des trois parties reçoit un sous-titre suggestif. Ce seront successivement « Des racines profondément ancrées », puis « Des racines ébranlées » et enfin « Absence de racines ». La présentation graphique vient appuyer cette vision idéologique, puisqu'à côté du titre, elle représente chaque fois le même arbre en surface ; alors que les racines occupent d'abord toute la moitié inférieure de la page, elles ont diminué fortement de longueur pour la seconde période et ont carrément disparu pour la troisième.

Chacune de ces trois parties est construite sur le même modèle. Un premier chapitre brosse un tableau de la situation politique de la période concernée, avec les répercussions qu'elle peut avoir sur le plan social. Les pages-titres des chapitres donnent toujours les grandes lignes du contenu ; le sujet réel, en l'occurrence « histoire », est imprimé à la verticale, en blanc sur rectangle noir, en bord de page, là où se posent les doigts. Ce portrait socio-politique est suivi, dans un second chapitre, d'une analyse de l'idéologie qui s'installe à la faveur de ces développements socio-politiques. Ce second chapitre est sous-titré « idéologie ». Le cadre étant ainsi établi, Lafortune, dans un troisième chapitre sous-titré « littérature », propose, en « préambule », le résumé de quelques romans représentatifs de la période en cause. Ce résumé donne les grandes lignes de l'intrigue, souligne les thèmes importants traités dans le texte et cherche surtout à dégager le sens même de l'œuvre ; lorsque cela s'impose, il se termine sur un rappel de la réception qu'eut le roman lors de sa parution. Pour illustrer plus clairement l'intrigue, chaque résumé s'accompagne d'un schéma des personnages, par lequel sont mis en évidence les liens qui les unissent. Ces liens concernent uniquement l'intrigue du roman et non sa structure profonde ; ce dernier aspect, qui relève de la technique romanesque, ne sera abordé qu'en fin de volume. Une fois l'anecdote racontée et les personnages campés, on peut, dans un quatrième chapitre, s'attaquer à un autre niveau du contenu, c'est-à-dire la thématique, qui nous ramène à la vérification des données exposées dans le chapitre « idéologie ». Là, les données étaient tirées de travaux d'historiens et de sociologues, ici, Monique Lafortune s'inspire des spécialistes de la littérature québécoise, soit dans le domaine de la sociologie de la littérature, comme J.-C. Falardeau, soit encore dans le domaine de l'histoire et de la critique littéraires plus récentes, comme Marcotte, Poulin et nombre d'autres. À cette documentation facilement accessible, elle a ajouté la consultation d'un bon nombre de thèses et mémoires de maîtrise propres à éclairer des aspects moins connus. Ainsi, parmi les thèmes qu'elle est amenée à étudier, a-t-elle donné une place d'importance à la description de la condition féminine telle qu'on

peut la voir évoluer à travers le roman québécois, ainsi qu'au thème de la sexualité, qu'il lui « a semblé intéressant [d'utiliser] comme baromètre pour mesurer les changements de mœurs et de mentalités survenus » (p. 215). Par l'importance qu'elle accorde à ces sujets, Lafortune s'inscrit dans une perspective nettement contemporaine. Le cinquième chapitre esquisse une typologie des personnages, en relation avec la thématique qui vient d'être analysée. Ici encore, on retrouve une place importante consacrée aux personnages féminins, pour en relever les stéréotypes selon les époques. Dans ce dernier cas, l'auteur s'est essentiellement appuyée sur l'étude de J. BOYNARD-FROT, *Un matriarcat en procès*, qu'elle invoque fréquemment. La première partie, consacrée à la période qui va de 1840 à 1930, se termine sur une étude des lieux, toujours en parallèle avec l'idéologie consacrée de l'époque en question.

La seconde partie conserve, dans les grandes lignes, la même disposition des chapitres, sinon qu'elle place la typologie des personnages avant la thématique et que l'étude des lieux a disparu. Elle est remplacée par un chapitre qui fait la synthèse des deux premières époques. À l'aide de tableaux, l'auteur résume les principales tendances du roman québécois, depuis ses origines jusqu'en 1960, en utilisant ici encore les études les plus connues des historiens de la littérature québécoise.

La troisième partie reprend les dispositions de la seconde. Toutefois, à la suite de l'étude thématique, réapparaît l'étude des lieux, car, si le roman contemporain se passe souvent au Québec même, il arrive fréquemment aussi que l'action se situe à l'étranger. C'est ce que l'auteur appelle « l'éclatement de notre stricte territorialité » (p. 223). Cette troisième partie se termine par une synthèse qui complète celle de la seconde. Elle trace à grands traits l'évolution du roman durant les vingt-cinq dernières années.

Ici se termine, à proprement parler, l'étude du contenu du roman québécois, ce en quoi il est le « reflet d'une société », comme le veut le titre de l'ouvrage. Mais étudier un roman, c'est aussi dépasser le simple contenu pour aller voir, en dessous, comment il est construit : on passe alors de l'histoire racontée à la narration, pour reprendre les termes de Benveniste. La quatrième partie propose justement une « analyse structurale du roman » ; elle aborde donc tout l'aspect technique, celui qu'il est beaucoup plus difficile de faire saisir à l'étudiant, lequel, d'instinct, préfère en rester au niveau de l'histoire qui lui est racontée. Ce même étudiant sera donc sûrement plus à l'aise dans la lecture des trois premières parties. Reprenant donc la distinction entre histoire et narration, Monique Lafortune propose, pour l'analyse structuraliste de l'histoire, les grilles de Barthes et de Brémond. Elle y ajoute une grille actantielle, celle que Guy Laflèche a forgée pour le roman québécois, en s'inspirant des travaux de ses illustres prédécesseurs, Propp et Greimas, pour ne nommer que ceux-ci. L'analyse du récit reprend, quant à elle, les catégories chères à Genette. On étudie donc toute la question du temps : celui de l'histoire en parallèle avec celui de la narration ; la question du narrateur et celle du point de vue narratif ; enfin celle des diverses formes de discours. Ce sont là deux chapitres au contenu très touffu pour leurs vingt pages de texte et tableaux ; ce seront sûrement les plus ardues à lire pour la clientèle cible de ce livre.

Chacune des parties de l'ouvrage comporte une bibliographie. À ce sujet, on peut regretter que, pour les romans cités, Monique Lafortune n'ait pas retenu la première édition de l'œuvre, ce qui donnerait sa date exacte de parution. Ainsi retrouve-t-on curieusement *Les Plouffe* de Lemelin signalés dans une édition de 1980, à côté d'*Au pied de la pente douce*, daté de 1944. Dans un ouvrage à caractère historique comme *Le roman québécois*, il est important de pouvoir situer rapidement la première parution d'une œuvre, quitte à trouver en prime l'édition actuellement disponible.

Puisqu'il est destiné aux étudiants de cégep, l'ouvrage offre un aspect didactique. C'est ainsi que chaque chapitre, à l'exception de ceux qui résument les romans choisis comme représentatifs de la période, se termine par un tableau coiffé du titre « à retenir », qui ramasse en quelques phrases-synthèses le contenu du chapitre en question. Un encadrement met cette synthèse clairement en relief. Toute la présentation graphique du volume concourt d'ailleurs à cet aspect didactique,

comme je l'ai signalé plus haut, entre autres pour l'illustration qui accompagne chaque partie, de même que pour la place importante consacrée aux schémas des personnages.

À l'aspect didactique appartient également la cinquième et dernière partie. Sous le titre « activités », elle propose une série de travaux, souvent présentés sous forme de questions. Ces questions sont de deux ordres : sous le titre « connaissance de contenu », elles ont pour but de vérifier les acquis sur le plan historique et sociologique ; sous le titre « compréhension », elles visent à faire appliquer à une œuvre donnée à lire à l'étudiant certaines des affirmations contenues dans l'ouvrage. Ces deux séries de questions, surtout la seconde, donneront lieu à des travaux d'analyse. Enfin, sous le titre « production », on propose une troisième sorte de travaux qui conduisent davantage vers la création, sous forme d'essai, de pastiche ou autre.

Un ouvrage comme *Le roman québécois* est forcément schématique et entraîne des choix qui ne sauraient faire l'unanimité. Ceci est particulièrement évident lorsque l'on considère les romans que Monique Lafortune a retenus pour représenter les trois périodes envisagées. Ainsi, de la première époque (1840-1930), elle a choisi de n'étudier que les romans de la terre, négligeant les romans d'aventures et les romans historiques, ce dont elle s'explique dans son avant-propos : parce que ce type de roman « plus que tous les autres genres, a marqué la littérature et intéressé les lecteurs de cette époque ». Les choix des deux autres périodes ne reçoivent, par contre, aucune justification.

Si l'on examine de plus près les titres appelés à illustrer la troisième partie, on y retrouve *Le libraire*, *Le cassé*, *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, *L'avalée des avalés*, *Salut Galarneau*, *Le matou*, *Les têtes à Papineau*, *Les faux fuyants*. On voit immédiatement qu'il y a un monde entre le premier titre et le dernier de la liste. Et l'on pourrait commencer par s'interroger sur le bien-fondé de ramasser sous une même étiquette les vingt-cinq dernières années du roman québécois. Ce procédé a conduit à des simplifications et à des éliminations qui me paraissent regrettables. Que Lafortune ait choisi, comme exemplaires de cette période, deux œuvres du même écrivain, en l'occurrence Godbout, me semble quelque peu exagéré. *Salut Galarneau* est passé au rang de classique. Je doute fort que le même sort attende *Les têtes à Papineau*, un roman nettement anecdotique, inspiré par la campagne référendaire. Évidemment, cette œuvre rend compte d'un événement qui fut important dans la vie des Québécois, mais on ne peut dire que l'optique historico-sociologique domine constamment dans les choix de Monique Lafortune. Si c'était le cas, comment justifier la présence de *L'avalée des avalés*, dont l'intérêt est purement littéraire ? Si, par contre, l'auteur voulait tenir compte de l'importance littéraire de certains romans, il y a des oublis importants. Que les romans de Michel Tremblay ne soient même pas cités, sinon dans un rapide paragraphe qui les place avec d'autres qualifiés de néo-réalistes, dont la valeur réelle resterait à démontrer par la postérité, cela me semble difficilement acceptable, lorsque l'on connaît la réception de ces romans par le public. Plutôt que de retenir Tremblay, Lafortune a illustré le courant néo-réaliste par *Le matou*, sans doute parce qu'il est le *best-seller* par excellence au Québec et qu'on en a fait un film. Et puisque le cinéma québécois actuel s'inspire des romans des années trente et quarante, elle aurait pu signaler cet autre thème récurrent, la nostalgie d'un passé relativement récent, qu'illustrent précisément les écrits de Tremblay. L'ambiguïté réside ici en ce que l'auteur affirme avoir fait son choix parmi les œuvres considérées comme importantes dans le champ romanesque, sans préciser la nature même de cette importance. Ce point peut expliquer l'absence de certains noms importants sur le plan littéraire, mais dont l'œuvre est moins exploitable sur le plan sociologique. D'où l'ambiguïté aussi de réduire la littérature romanesque à n'avoir de valeur que dans la mesure où elle est un « reflet de la société » qui l'a produite. Une œuvre littéraire est, en effet, bien plus que cela. Monique Lafortune a cherché à introduire l'aspect littéraire grâce à ses deux chapitres sur la technique romanesque, qui demeure cependant le parent pauvre de l'ouvrage. Il est vrai que ces notions ont déjà été mises à la portée des cégépiens dans *La lecture du roman*, par deux collègues de l'auteur, M. Paquin et R. Reny. Si l'aspect technique est quelque peu couvert par Monique Lafortune, par contre toute la dimension de l'imaginaire, de la créativité et de la fantaisie ne trouve aucun écho dans son manuel.

Malgré ces quelques reproches (inévitables) que l'on peut faire au *Roman québécois*, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit-là d'un ouvrage utile et bien fait, si on retient essentiellement son optique sociologique. Il ne fait aucun doute qu'il mérite d'être largement consulté par les étudiants des cours de littérature québécoise et par leurs professeurs.

Françoise VAN ROEY

*Collège de Maisonneuve.*

Kaye HOLLOWAY, *Le Canada, pourquoi l'impasse ?*, préface de Louis Sabourin, Montréal et Paris, Nouvelle optique/Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1983, 584p.

« Ce qui frappe l'analyste étranger, c'est la permanence des malentendus et des ambiguïtés qui ont caractérisé les controverses ayant marqué les différentes étapes de l'évolution du pays et qui ont rendu difficile voire impossible, la recherche d'une solution viable. » L'analyste, ici, est Kaye Holloway, juriste et politologue, qui dans *Le Devoir* (7 juin 1981) commente le rapatriement constitutionnel projeté par P.E. Trudeau, lequel « par ses implications, touche aux aspects névralgiques de la crise que traverse le pays ».

L'intérêt exceptionnel de cet ouvrage (dont seul le premier de deux tomes est sorti : « Fondement et origine de la crise ») réside à mon sens dans l'alliance originale d'une « synthèse contemporaine faisant appel à l'histoire, au droit public, aux sciences sociales et aux relations internationales » (Louis Sabourin, « Préface »), à une approche lucide, profondément compréhensive, du phénomène nationalitaire. Kaye Holloway fait autorité dans les domaines du droit constitutionnel et international, notamment avec *Les réserves dans les traités internationaux* (Paris) et *Modern Trends in Treaty Law* (Londres). De citoyenneté britannique, d'ascendance arménienne, résidant de longue date en France, elle a pour champ d'intérêt particulier « l'évolution du fédéralisme et des minorités nationales au cours du XX<sup>e</sup> siècle ». Et c'est à partir de son intérêt professionnel pour le fédéralisme et de son attachement personnel au sort de nombreux groupes ethniques qu'elle fut amenée à se pencher sur « le cas canadien », pays qu'elle connaissait et où elle avait fait une série de conférences... dans les universités francophones et anglophones. L. Sabourin signale, en plus de son sens profond des débats contemporains, la courageuse ténacité avec laquelle elle mène son travail à bonne fin, « et cela malgré la perte partielle de la vue ».

Porter un jugement sur l'ensemble de l'ouvrage ne sera possible, évidemment, qu'à l'occasion de son achèvement. Tout au plus pourrions-nous risquer dès maintenant quelques remarques préliminaires et provisoires : imprudence que justifie pourtant l'intérêt qu'inspire cette thématique à la fois actuelle et ancienne.

Afin de pouvoir situer les grandes lignes de la démarche entreprise, ainsi que les quelques observations initiales qu'elle a pu évoquer, voici le plan d'ensemble de l'ouvrage. Le présent volume se divise en six parties :

- Aperçu historique : la Nouvelle-France : découverte, institutions, mode de vie ; les aléas de la politique britannique
- Évolution des institutions, 1760-1867
- La Constitution et les institutions fédérales
- Plus de cent ans du système fédéral, de Dominion à un État indépendant
- Les Provinces : histoire, gouvernement, partis politiques, structures économiques
- Le fédéralisme canadien et son évolution (un système *sui generis*) ; et, en dernier, « Essai de clarification » : peuple, nation, État-nation, État souverain ; sources de confusion ; concept de dualisme ; minorités nationales et groupes ethniques.